

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MALLEVAL****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe**

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme GOUZY Agnès 10288 MAIRIE DE MALLEVAL MAIRIE DE MALLEVAL	54	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 28.00 h Depuis le 01-07-2017 (anc. 8 A 6 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 01-04-2025	OUI Non		01-01-2026

RÉPARTITION Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

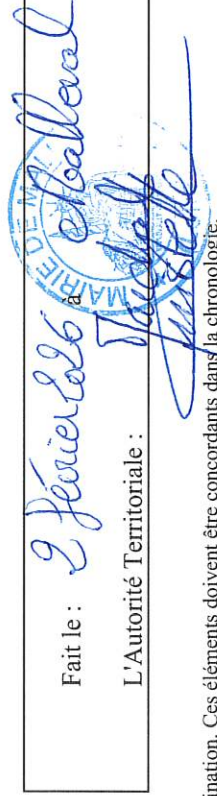
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

RÉPARTITION GLOBALE

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Fait le : 2 février 2026


L'Autorité Territoriale :



L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.

NOM DE LA COLLECTIVITE :**LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES****MAIRIE DE MALLEVAL****Avancement de grade catégorie C 2026****Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe**

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme RUARD NADINE 06677 MAIRIE DE MALLEVAL MAIRIE DE MALLEVAL	56	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (moins d'un mi-temps) à 15.00 h Depuis le 04-05-2017 (anc. 7 A 5 M 1 J)	Echelle C2 Titulaire (IRCANTEC) 11ème échelon Depuis le 02-03-2024	 Non		01-01-2026

RÉPARTITION Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

RÉPARTITION GLOBALE

Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Fait le : *Maalleva le 2 Janvier 2026*

L'Autorité Territoriale : 

L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.